

ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION :

LES PROPOSITIONS CONCRETES DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES POUR ENFIN METTRE UN TERME A LA GUERRE DES PRIX ET RECREER DE LA VALEUR ET DE LA CONFIANCE DANS LA FILIERE ALIMENTAIRE FRANCAISE

Paris,
le 21/09/2017

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) contribue au débat des Etats généraux de l'alimentation avec des propositions concrètes. Parce que la guerre des prix détruit de la valeur dans les filières agricoles et agroalimentaires, un sursaut collectif est urgent. En permettant de repartir sur des bases économiques saines et créatrices de valeur, ces propositions ont pour objectif de redonner de la compétitivité à la filière alimentaire française de l'amont à l'aval et de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs.

Pleinement engagée dans la démarche des Etats généraux de l'alimentation, l'ANIA alerte sur la **nécessité de réformer la filière alimentaire française, fragilisée par 4 années consécutives de baisses des prix imputables à la guerre des prix et des promotions** que se livrent les enseignes de la distribution.

Cette guerre des prix fait peser de très lourdes conséquences sur l'investissement des entreprises avec depuis près de 10 ans, une perte de 20 milliards d'euros de capacité d'investissement.

Pour sortir de cette dynamique négative, **l'ANIA présente aujourd'hui trois propositions de réforme partagées**, qui ont emporté **l'adhésion et l'engagement** d'un grand nombre d'opérateurs concernés.

Proposition 1 : Arrêter le « dumping » sur les produits alimentaires en redéfinissant le *Seuil de revente à perte (SRP)* pour qu'il tienne compte des coûts de distribution

- Le SRP tel qu'il est calculé aujourd'hui permet aux **distributeurs de vendre leurs produits en deçà de leurs coûts**, puisque leurs propres coûts de distribution ne sont pas inclus dans le calcul.
- **Nous proposons d'introduire dans le calcul du SRP un coefficient intégrant les coûts de distribution**
- Cette mesure permettrait de redonner des marges économiques à l'ensemble de la filière. **Depuis 2013, on constate une perte de valeur d'environ 1 Md€ directement liée à la guerre des prix** (selon l'Observatoire des Prix et des marges). Ainsi dans le secteur agroalimentaire, le taux de marge affiche aujourd'hui un minimum inobservé en 40 ans !

Fierté, Responsabilité, Ambition

Proposition 2 : Arrêter la « grande braderie » sur l'alimentation et revenir au prix juste en encadrant les promotions.

- La pratique des promotions oblige les industriels à financer, tout au long de l'année et parfois en dehors des négociations annuelles, pour des montants très importants, des opérations promotionnelles sur leurs produits dans les points de vente de la grande distribution. Avec des produits en promotion constante, le consommateur a perdu tout repère, ne faisant plus le lien entre prix et valeur réelle du produit.
- Nous proposons **d'encadrer les pratiques excessives de promotions** en introduisant un double plafonnement. **Une centrale d'achat ne pourra pas faire de promotion portant sur plus de 34% du prix d'un produit et 25% de son volume annuel.**

Cet encadrement permettra **de recentrer la négociation annuelle sur le prix unitaire, rééquilibrant ainsi la relation commerciale au bénéfice de l'ensemble de la filière jusqu'à l'amont.**

Proposition 3 : Encadrer les contrats internationaux pour que le droit commercial français s'applique à tous les produits vendus en France

- Aujourd'hui, des distributeurs exigent des industriels français via des centrales d'achat basées à l'étranger, le paiement de montants disproportionnés pour des produits dont le chiffre d'affaires est pourtant réalisé en France. Ces contrats internationaux échappent actuellement au **droit français**.
- **Nous proposons d'encadrer les contrats internationaux afin que le droit commercial français s'applique pour les contrats conclus avec des structures étrangères, dès lors que l'achat porte sur des produits destinés à être vendus en France.**

Ces propositions sont des pré-requis indispensables, elles posent des bases économiques saines permettant à l'ensemble de la filière de relever les défis des États-Généraux de l'Alimentation : une alimentation plus saine et plus durable, une chaîne alimentaire à la fois plus proche des consommateurs et plus forte à l'international.

Ces Etats généraux de l'alimentation nous donnent une opportunité unique, celle de construire collectivement une filière alimentaire forte, fière de ses produits, avec les moyens économiques pour investir et innover, et avec l'objectif de répondre toujours davantage aux attentes d'un consommateur de plus en plus exigeant.

*« Nous voulons collectivement que l'alimentation française se prépare aux enjeux de demain, que les acteurs, et en premier lieu les agriculteurs, soient justement rémunérés, que les consommateurs aient tous accès à une alimentation toujours plus saine, plus sûre et plus durable. **Mais pour cela il faut d'abord mettre un terme à la guerre des prix. Il faut également que nos entreprises aient une visibilité et une stabilité économique et juridique, moins de pression fiscale et de contraintes.** Nous devons enfin reprendre le dialogue avec le consommateur qui a perdu la notion de la valeur de l'alimentation, du prix juste. Un milliard d'euros par an sont détruits par la guerre des prix, cela représente seulement 30 centimes par personne et par semaine. **Ces 30 centimes peuvent sauver la filière alimentaire !** Ils peuvent permettre de mieux rémunérer les agriculteurs et de redonner des capacités d'investissement à tous les acteurs. La force de nos propositions, c'est de permettre de redonner de la valeur à notre alimentation, pour tous ceux qui la consomment et tous ceux qui la produisent. » déclare Jean-Philippe Girard, Président de l'ANIA.*

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 19 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 213 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net – [Retrouvez l'espace des #EGA.](#)

Fierté, Responsabilité, Ambition